

# Le développement économique

La loi NOTRe, portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, promulguée en 2015, a marqué un tournant dans la gestion du développement économique local. En transférant de manière obligatoire cette compétence des communes aux intercommunalités, la loi a fait de ces dernières les principales autorités en matière de développement économique. Ce changement vise à créer des conditions d'attractivité favorables à l'implantation et au développement des entreprises sur leur territoire.

## PROMOTION ET SOUTIEN À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

La compétence en développement économique consiste à promouvoir et à soutenir l'activité économique au sein des communautés d'agglomération. Les objectifs principaux incluent de :

- ▶ Créer les conditions d'attractivité qui favoriseront l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire et/ou qui les inciteront à y rester et à se développer. Pour ce faire, un certain nombre de leviers peuvent être actionnés : le foncier (les terrains à bâtir pour l'installation des entreprises), les ressources humaines, les réseaux de professionnels... ;

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

### Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

01-08-2025 20:08

<https://www.rt78.fr/services-aux-entreprises/le-developpement-economique>

- ▶ Favoriser la création d'emplois en encourageant l'implantation de nouvelles activités économiques ;
- ▶ Soutenir les entreprises locales à se développer et à innover ;
- ▶ Développer et/ou mettre en place des infrastructures économiques telles que des zones d'activités, des pépinières d'entreprises et des parcs industriels.

## LES MOYENS À DISPOSITION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Pour exercer cette compétence, la communauté d'agglomération dispose de plusieurs moyens :

- ▶ L'aménagement de zones d'activités avec la création et la gestion de parcs d'activités, de zones industrielles et de zones commerciales ;
- ▶ Les aides aux entreprises ;
- ▶ La mise en place de structures pour accompagner les jeunes entreprises ;
- ▶ La promotion du territoire : actions de marketing territorial pour attirer des entreprises et des investisseurs ;
- ▶ La formation et l'emploi, en particulier en collaborant avec des organismes de formation, pour développer les compétences locales et répondre aux besoins des entreprises.

## LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PEUVENT INCLURE :

- ▶ De l'événementiel avec l'organisation de salons, de forums ou de rencontres professionnelles pour dynamiser le tissu économique local ;
- ▶ Des partenariats publics-privés pour développer des projets d'envergure ;
- ▶ Des projets innovants, notamment en faveur de la transition numérique.

## LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

### Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

01-08-2025 20:08

<https://www.rt78.fr/services-aux-entreprises/le-developpement-economique>

Le développement économique est un domaine clé de l'action publique. Le financement des actions de développement économique provient principalement des contributions des communes membres, des subventions de l'État, de l'Union européenne et des partenariats avec le secteur privé. Les recettes fiscales des entreprises représentent environ 50 % des revenus fiscaux des communautés d'agglomération, soulignant l'importance de leur développement pour réaliser les investissements nécessaires au bien-être des citoyens.

Il dépend étroitement de l'aménagement du territoire, des infrastructures (voirie), de l'urbanisme, de la mobilité (transports en commun, voies douces...), etc. La gestion des zones d'activités, spécifiquement aménagées pour accueillir des entreprises et des industries, est une composante essentielle de la compétence développement économique. Il s'agit de créer des environnements propices aux affaires, en offrant aux entreprises un cadre favorable pour leur installation et leur expansion.

Outre les aspects matériels, le développement économique repose sur la mise en réseau des entreprises, permettant la création de relations d'affaires et d'opportunités. Les ressources humaines sont également un levier crucial, nécessitant des politiques de formation adaptées pour répondre aux besoins des entreprises locales.

La compétence de développement économique dans une communauté d'agglomération est essentielle pour dynamiser le tissu économique local, créer des emplois et améliorer la qualité de vie des habitants. Elle nécessite une approche stratégique et collaborative, impliquant divers acteurs publics et privés. En renforçant leur attractivité et en soutenant les entreprises locales, les communautés d'agglomération jouent un rôle crucial dans la transformation de leur territoire, contribuant ainsi à un développement harmonieux et durable.